



Organisation d'une randonnée pédestre ou cycliste pour faire découvrir les sentiers de marche ou les pistes cyclables de la municipalité

Aménagement du territoire et urbanisme

Brève description

Cet événement qui encourage l'activité physique gratuite a pour but de permettre aux citoyennes et aux citoyens de se familiariser avec les installations municipales extérieures de leur communauté, comme les sentiers pédestres, les pistes cyclables et les passerelles faisant office de raccourcis pour les piétons. Les municipalités travaillent à aménager leur territoire de façon durable, et ce, au bénéfice de la population. Un tel événement met donc en valeur les parcs et les aménagements municipaux situés le long de ces installations. C'est également l'occasion de faire connaître le rôle de la municipalité régionale de comté (MRC) à l'égard des parcs régionaux.

La randonnée peut être organisée en fonction d'un ou de plusieurs trajets. Celle-ci peut se faire au flambeau ou à la lumière du jour, en marchant ou en courant, ou encore à vélo, en patins à roues alignées, en trottinette ou par tout autre moyen de locomotion roulant, selon les préférences. Ce pourrait même être l'occasion de sensibiliser la population à l'existence de pédibus aux abords de certaines écoles de la municipalité.

À la suite de cette activité extérieure, un événement de célébration réunissant toutes les personnes présentes peut être organisé dans l'un des parcs ou des espaces municipaux.



Étapes de réalisation

1. Prévoir le déroulement de l'activité :

- choisir la date et l'heure de l'activité;
- choisir les sentiers et les pistes qui seront empruntés;
- décider d'un ou de plusieurs trajets;
- prévoir le matériel nécessaire;
- décider si une inscription préalable à l'activité est nécessaire ou non;
- estimer le nombre de participantes et de participants attendus;
- prévoir le nombre de bénévoles nécessaires.

2. Lancer l'invitation au public :

- annoncer l'activité et en faire la promotion (p. ex. publicités dans les parcs, à la bibliothèque, dans les commerces ou dans les écoles et promotion sur les réseaux sociaux);
- inviter les journalistes à l'événement.

3. Recueillir les impressions des participantes et des participants à la suite de la randonnée.

4. Communiquer les résultats de l'activité à sa communauté, que ce soit par les médias régionaux ou par le site Web, l'affichage, le bulletin ou les médias sociaux municipaux.

Budget

L'achat et la location de matériel peuvent nécessiter un budget.

Ne pas oublier

- de choisir un lieu adéquat pour le nombre de personnes inscrites ou attendues;
- de choisir une date stratégique afin d'obtenir un maximum d'inscriptions;
- de prévoir un plan B en cas de pluie et d'en aviser les participantes et les participants;
- de prévoir des secouristes munis d'une trousse de premiers soins;
- d'informer les personnes présentes à l'activité des règles de sécurité pour la randonnée.

Exemple

Inauguration des sentiers de plein air de Saint-Félix-de-Valois

<https://st-felix-de-valois.com/2021/09/08/inaugure-sentiers-de-plein-air/>